

Mali-France. Exhumer une voix africaine à partir d'archives européennes et en contexte de terrain fermé

Joe Gazeley

Citer cet article : Gazeley Joe (2021), « Mali-France. Exhumer une voix africaine à partir d'archives européennes et en contexte de terrain fermé », *Revue d'Histoire Contemporaine de l'Afrique*, en ligne. URL : <https://oap.unige.ch/journals/rhca/article/view/stcgazeley>

Mise en ligne : 14 juin 2021

DOI : <https://doi.org/10.51185/journals/rhca.2021.e499>

Cet article est le résultat d'une réflexion sur une investigation archivistique concernant les relations bilatérales franco-maliennes durant les époques socialiste et militaire (1960-1991)¹. Pour la mener à bien, j'ai relevé deux défis, l'un matériel, l'autre épistémologique : la fermeture du « terrain » et la prépondérance des documents français dans le domaine de la diplomatie qui influence nécessairement les interprétations de l'histoire des relations bilatérales. Les archives françaises sont intéressantes pour étudier les relations extérieures des ex-colonies françaises de l'Afrique : elles sont organisées, plus ou moins accessibles et exhaustives. Mais le déséquilibre entre l'accessibilité des documents français et maliens est exacerbé par le manque d'accès au terrain. Cet article montre une tentative fructueuse de composer avec cette double contrainte, à partir d'une expérience de recherche doctorale en trois temps : les méthodes alternatives à mobiliser, la façon dont on peut les appliquer au cas des relations franco-maliennes durant la période considérée, et enfin quelques principes pour lire de manière critique les récits des ex-colonisateurs dans différents fonds d'archives européens et y retrouver malgré toute la voix malienne.

Avant la pandémie de la Covid-19 et en raison de l'insécurité montante, il était déjà difficile pour les chercheur-e-s d'obtenir une dérogation pour mener des travaux de terrain en dehors de l'Europe ou de l'Amérique du Nord. Cela a conduit à réinterroger les conditions d'accès aux archives, avec par exemple la dynamique *insider-outsider*², ou le phénomène de la

¹ Je suis très reconnaissant à Emile Chabal, Daouda Gary-Toukara et deux relecteurs pour la pertinence de leurs commentaires. Je suis très reconnaissant aussi à Sixtine Leger pour son aide à la relecture et à mes collègues du groupe de recherche sur la politique africaine à l'université d'Edimbourg pour leurs commentaires sur mes premières idées.

² On parle d'*insider* quand les chercheur-e-s sont membres du groupe étudié, d'*outsider* quand ils en sont extérieurs, et de *partial-insider* quand ils en font partie tout en s'en distinguant. Voir Marzo Pietro & Gomez-Perez Muriel (2020), « Faire du terrain au Moyen-Orient et en Afrique : stratégies d'approche et défis de positionnement du chercheur », *Recherches qualitatives*, 39(1), pp. 1-20 ; Yacob-Haliso Olajumoke (2019), « Intersectionalities and Access in Fieldwork in Postconflict Liberia: Motherland, Motherhood, and Minefields », *African Affairs*, 470, pp. 168-181.



*bunkerisation*³ de la recherche. En temps de pandémie, ces deux contraintes se sont renforcées, au point où l'accès au terrain est pratiquement devenu impossible. Dans de telles conditions, rejoindre des terrains éloignés, dans certains États d'Afrique et du Moyen-Orient, apparaît comme un défi insurmontable. Il convient donc d'adopter de nouvelles approches, car il est probable que cette difficulté continuera de limiter durablement notre capacité à collecter des données sur place.

Ma recherche a, paradoxalement, évolué du fait des restrictions d'accès au terrain, car j'ai été obligé d'innover en élargissant la portée de la collecte de données et en découvrant de nouvelles informations qui permettent de repenser l'histoire politique de l'État malien et ses relations avec la France. Ngo Mayack a d'ailleurs souligné l'anxiété qu'éprouve un doctorant dans le fait de dépendre d'une autorité extérieure pour obtenir l'autorisation de mener des recherches⁴. Cette préoccupation était fondée dans mon cas, et les problèmes d'accès évoqués dans la littérature méthodologique sont devenus encore plus concrets depuis les restrictions de voyage vers le Mali instaurées par le ministère des Affaires étrangères du Royaume Uni en 2017, conduisant l'université d'Edimbourg à m'interdire de séjourner à Bamako. Cette décision rendait très difficile les recherches sur le thème de l'histoire diplomatique dont la connaissance reposait en grande partie sur l'accès aux archives maliennes. Avec la fermeture de ce terrain⁵, ma recherche devenait de plus en plus dépendante des archives françaises. Outre la grande quantité de documents sur les relations franco-maliennes disponible aux archives de La Courneuve en France, j'ai élargi ma documentation en consultant d'autres fonds disponibles, une approche qui s'est avérée très fructueuse. J'ai utilisé les archives de plusieurs États : Allemagne de l'Est (archives diplomatiques), Belgique, Espagne, États-Unis, Fédération du Mali (Sénégal plus Soudan français), Royaume-Uni et Sénégal ; au plan méthodologique, j'ai opté pour la triangulation des sources. Dans la tradition de Stoler⁶, je n'ai pas seulement lu les archives *along the grain*, ni *against the grain*, mais je les ai confrontées de façon critique. Par exemple, avoir un regard croisé sur les archives françaises, britanniques, belges et espagnoles permet à la fois de révéler les contradictions factuelles et d'éclairer la perception de la voix française par les autres observateurs. Ce procédé montre, par ailleurs, les conversations parallèles entre les diplomates maliens et non français et permet de reconstituer des processus et des positions a priori peu visibles dans les relations franco-maliennes.

Pondérer la voix dominante de la France en écoutant les autres

Dans le cadre de cette recherche, j'ai analysé les relations franco-maliennes entre 1960 et 2020 à partir d'archives et d'entretiens : les archives pour les périodes socialiste (1960-1968) et militaire (1968-1991), les entretiens pour la période après 1991⁷ ainsi que des sources de

³ Andersson Ruben et Weigand Florian (2015), « Intervention at Risk: The Vicious Cycle of Distance and Danger in Mali and Afghanistan », *Journal of Intervention and Statebuilding*, 9(4), pp. 519–541 ; Autesserre Séverine (2014), *Peaceland: Conflict Resolution and the Everyday Politics of International Intervention*, Cambridge, Cambridge University Press.

⁴ Ngo Mayack Josiane (2020), « La chercheuse à l'épreuve de l'assimilation à son objet d'étude : pratiques d'enquête sur la pilule contraceptive d'urgence au Cameroun », *Recherches qualitatives*, 39(1), p. 94.

⁵ Avant la Covid-19, j'ai pu consulter les archives de la Fédération du Mali à Dakar au Sénégal.

⁶ Stoler Ann Laura (2010), *Along the Archival Grain: Epistemic Anxieties and Colonial Common Sense*, Princeton, Princeton University Press.

⁷ En raison de l'interdiction de mon université d'un séjour au Mali, j'ai mené des entretiens à Dakar et à Paris avant la crise sanitaire (2018-2020).

première main, la presse et les rapports officiels du *Freedom of Information Act* (FOIA)⁸. Ici, je me concentre sur la période 1960-1991. Cette séquence commence avec l'éclatement de la Fédération du Mali, en août 1960, un moment clé dans la disparition de l'ancienne Afrique occidentale française (AOF). L'échec du projet d'un exécutif fédéral en lieu et place du groupe de colonies aboutit au système actuel des États nationaux⁹. À ce moment charnière, qui parle ? Quelles sont les voix privilégiées ou audibles dans l'histoire de la diplomatie et des relations interétatiques ? L'historiographie sur le rôle de la France dans l'éclatement de la Fédération est devenue progressivement plus favorable à la puissance coloniale, et moins au président de la Fédération, Modibo Keita. Dans les premières analyses des années 1960, Doudou Thiam et William Foltz ainsi que Ruth Schacter-Morgenthau ont discuté des origines de l'éclatement. Pour Thiam et Foltz¹⁰, il s'agissait d'une crise interne entre les élites du Sénégal et du Soudan alors que pour Schacter-Morgenthau, c'était davantage une conséquence des décisions anti-fédéralistes de la France durant les années 1950¹¹. Récemment, avec les analyses de Frederick Cooper et de Gregory Mann à partir de nouvelles sources françaises et sénégalaises, le récit de l'évolution de la Fédération accorde une plus grande importance au point de vue français. Mann considère que la responsabilité de la France se situe dans son inaction ou dans le fait que ses diplomates n'aient rien fait pour éviter l'éclatement de la Fédération¹². Cooper, de son côté, en brosse un récit dans lequel la responsabilité ultime incombait à Modibo Keita et à son autoritarisme et non aux actions de la France ou aux objectifs politiques de Senghor¹³. J'é mets l'hypothèse selon laquelle les deux tendances, la critique à l'égard de la position de Keita et la réévaluation du point de vue du Quai d'Orsay, résultent de la disponibilité accrue des documents diplomatiques français au fil du temps et de la domination française sur le contenu du récit historique. Cette domination est accentuée par le fait que Modibo Keita n'ait pas pu faire connaître sa version de l'histoire ; après le coup d'état de 1968, il a en effet été emprisonné à Kidal jusqu'à sa mort en 1977.

Le thème de l'influence française sur l'éclatement de la Fédération montre les avantages de la triangulation de différentes archives européennes. J'ai ainsi découvert, dans les archives diplomatiques belges, britanniques et espagnoles, des informations qui remettent en cause des éléments-clés du récit officiel français qui a largement dominé l'histoire de cet événement. Plus important, les archives belges contiennent des lettres et discours de Modibo Keita qui donnent l'opportunité de replacer sa voix dans le cours des événements. Il affirmait que des représentants officiels de la France avaient activement participé à ce qu'il qualifiait de « coup d'État » : ils avaient ordonné aux troupes maliennes de regagner les casernes, fait arrêter le chef des forces armées maliennes [général Soumaré] et aidé les gendarmes sénégalais à prendre le contrôle de bâtiments publics stratégiques à Dakar¹⁴. Ces archives n'ignorent pas

⁸ Pour les archives FOIA des États-Unis. En ligne. URL : <https://foia.state.gov/Search/Search.aspx> et <https://www.cia.gov/readingroom/> (consulté le 2 juin 2021).

⁹ Thiam Doudou (1965), *The Foreign Policy of African States*, London, Phoenix House Publications.

¹⁰ Foltz William J. (1965), *From French West Africa to the Mali Federation*, 1st edition, New Haven and London, Yale University Press, p. 187 ; Thiam D., *The Foreign Policy...*, *op. cit.*, pp. 48–53.

¹¹ Schacter-Morgenthau Ruth (1964), *Political Parties in French Speaking West Africa*, Oxford, Oxford University Press, p. 72.

¹² Mann Gregory (2014), *From Empires to Ngos in the West African Sahel: The Road to Nongovernmentality*, New York, Cambridge University Press, p. 84.

¹³ Cooper Frederick (2014), *Citizenship between Empire and Nation: Remaking France and French Africa, 1945–1960*, Princeton and London, Princeton University Press, pp. 400–405.

¹⁴ Archives diplomatiques belges (ADB), 14-569, Déclaration de Modibo Keita sur le coup d'état de Dakar, 22 août 1960.

l'autoritarisme, mais elles contextualisent et nuancent davantage les faits en contredisant l'interprétation négative de ses décisions. Elles permettent d'enrichir et de renouveler le récit historique des premières interprétations de Foltz et Schachter-Morgenthau sur l'implosion de la Fédération.

La prépondérance des archives françaises sur l'histoire du régime de Keita est problématique dans la mesure où le Quai d'Orsay lui était très hostile. Le régime était décrit en 1969 par l'ambassadeur français comme « autocratique sans pitié ni scrupule¹⁵ ». Les archives des autres États européens présentent un récit plus nuancé et soulignent au contraire l'impact négatif de la pression française sur l'évolution de l'économie, de la société et de l'État du Mali durant les années 1960. Après l'éclatement de la Fédération, perçue comme une humiliation par Keita¹⁶, ce dernier répondit en demandant le retrait des troupes françaises du territoire de la nouvelle république du Mali en 1961. Les archives diplomatiques européennes montrent des points de vue très différents sur ce moment particulier des relations franco-maliennes. Par exemple, au lendemain du retrait des troupes françaises, l'examen des archives de la réunion exceptionnelle de l'ensemble du corps diplomatique sur cet événement [à Bamako] permet de comparer les appréciations de l'ambassadeur belge Walravens, de l'ambassadeur britannique Le Quesne et de l'ambassadeur français Wibaux. On y trouve également des analyses militaires du haut commandement français à Dakar ou des préparatifs militaires français par les Britanniques. Une grande partie des interactions du Mali avec la France - et des discussions sur le sujet des relations avec la France - ont ainsi été conservées dans les archives des ministères des affaires étrangères européens. Les remarques fortuites, les discours officiels et les réunions privées ont toutes été mises en exergue dans les archives de divers États. Chaque État a, pour ses propres raisons, différentes pièces de la mosaïque qui compose les relations franco-maliennes après l'indépendance, et ce n'est qu'en les combinant et les juxtaposant qu'un récit plus complexe et équilibré de ces relations peut être fait.

Cette recherche montre également une particularité du système diplomatique européen : la mémoire des bureaucraties de la politique étrangère (*bureaucratic historical memory*) qui est mobilisable grâce aux archives diplomatiques. La bureaucratie de la politique étrangère n'inclut pas seulement les diplomates en poste dans les ambassades mais aussi les fonctionnaires et personnalités politiques dans la capitale de l'État d'origine, dans les ministères des Affaires étrangères, de la Défense et de la Coopération, au sein du pouvoir exécutif (l'Élysée pour la France, la primature au Royaume Uni et en Belgique) et des services secrets. Comme le ministère des Affaires étrangères est responsable de la coordination de la politique étrangère, ses archives contiennent de nombreux documents provenant des autres parties de ce système de bureaucratie élargie. Comme l'a montré Paul Marcus Dover¹⁷, le fonctionnement et les formes de la bureaucratie de la politique étrangère en Europe dépendent d'un système d'archives pour la gestion des documents et ce, depuis les réformes des cités-État italiennes de la fin du XV^{ème} siècle. Cette dépendance n'a fait qu'augmenter avec la complexité et la portée accrue de cette bureaucratie, comme le montrent Daniel Thomas et

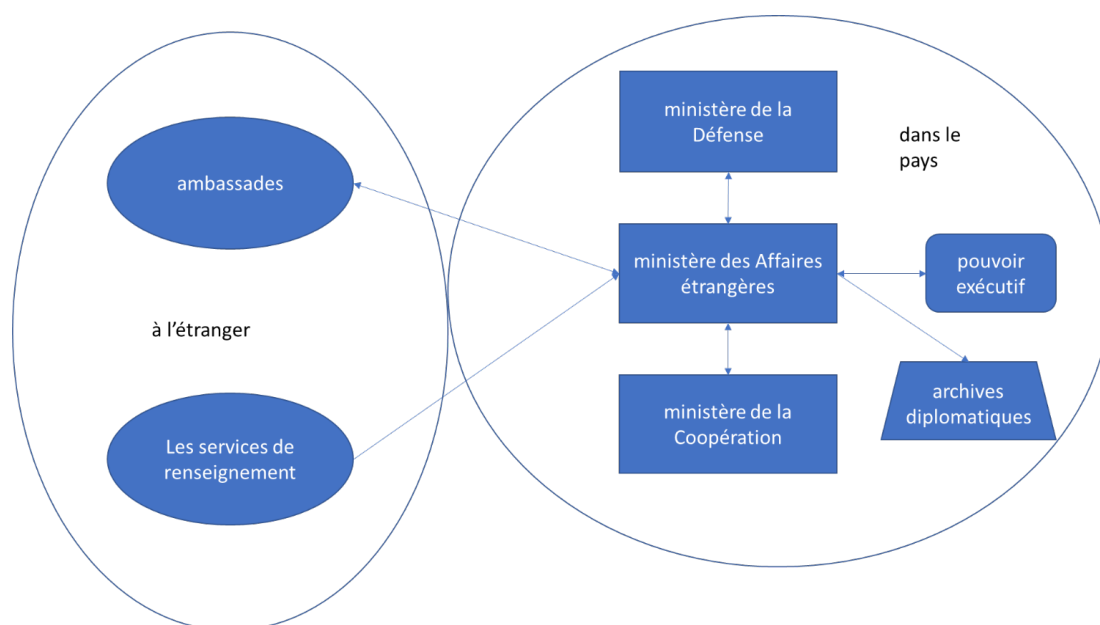
¹⁵ Centre des archives diplomatiques de la Courneuve (CADC), DAM339QONT-19, Ambassadeur Louis Dallier (Bamako) au ministre des Affaires étrangères Michel Debré (Paris), document secret, 27 janvier 1969.

¹⁶ UK Nationales Archives Kew (NAK), FO371-155488, Ambassador Le Quesne (Bamako) CONFIDENTIAL to FCO, August 7, 1961.

¹⁷ Dover Paul Marcus (2007), « Deciphering the Diplomatic Archives of Fifteenth-Century Italy », *Archival Science*, 7(4), pp. 297-316.

Lynn Marshall Case dans leur ouvrage sur les archives diplomatiques des pays d'Europe occidentale¹⁸. Après 1960, les diplomaties britannique, belge, française, allemande et espagnole continuent de dépendre du papier, en raison des documents produits, débattus, révisés puis approuvés par des processus politiques et administratifs relativement rigides. Un nombre important de ces documents, déposés et conservés dans des archives institutionnelles ou nationales, sont ainsi largement accessibles aux chercheur-e-s. Comme l'illustre le schéma ci-dessous sur le système diplomatique européen, il est possible d'examiner des documents provenant de l'ensemble des acteurs impliqués dans les processus de politique étrangère. Les dossiers comprennent des câbles diplomatiques, des rapports sur des problèmes spécifiques, des documents originaux maliens, des rapports de renseignements, des analyses militaires, des données économiques détaillées, des rapports d'entretiens avec des politiciens maliens de l'époque, des journaux originaux tels que *L'Essor*, la voix officielle de l'État malien. Ces documents sont particulièrement précieux, car ils conservent les traces des interactions personnelles entre politiciens et diplomates. Ces traces sont essentielles pour comprendre l'évolution de la relation postindépendance entre la France et le Mali. Par exemple, dans les années 1960, l'ambassadeur d'Espagne à Washington envoyait fréquemment des rapports à Madrid sur la teneur des conversations qu'il avait avec son collègue et ami du département d'État américain. À Madrid, ces informations étaient analysées et envoyées à l'exécutif pour définir une politique étrangère ou d'autres tâches communiquées et confiées aux ambassades et fonctionnaires en poste à l'étranger. Bien que chaque système ait ses propres particularités, ce modèle est un cadre utile pour comprendre la nature des interactions entre et au sein des bureaucraties de politique étrangère européenne.

Figure n° 1 : Illustration théorique du système diplomatique européen¹⁹



¹⁸ Thomas Daniel H. et Case Lynn M. (1959), *The New Guide to the Diplomatic Archives of Western Europe*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press. Voir aussi Allain Jean-Claude et al. (dir.) (2007), *Histoire de la diplomatie française : Tome 2, De 1815 à nos jours*, Paris, Librairie Académique Perrin.

¹⁹ Réalisé par l'auteur.

Ces documents sont nécessairement partiels et reflètent des souvenirs individuels des événements et des conversations. Ils reflètent également les subtilités des relations diplomatiques *via* des individus, comme l'illustre le propos de l'ambassadeur Walravens au ministre belge des Affaires étrangères à propos du soutien algérien au régime du président Keita durant la rébellion touareg (1962-1964) : « Je n'ai pas cru devoir insister et demander des explications, ce qui aurait eu pour effet d'amener mon interlocuteur à couper court à ses confidences²⁰ ».

Plus largement, chaque ambassadeur représentait un membre d'une élite sociale et était influencé par son contexte de socialisation. Par exemple, les ambassadeurs français et britanniques des années 1960 représentaient l'ascension d'une génération d'hommes de classe moyenne ou supérieure en France et en Grande-Bretagne. Ils appartenaient au même camp pendant la Seconde Guerre mondiale et se sont inspirés de cette expérience partagée afin de faciliter la mise en place de relations cordiales, notamment au Mali, où leurs gouvernements n'étaient pas en concurrence directe, comme l'écrivait l'ambassadeur britannique à Bamako en 1964 :

Il a également été agréable d'avoir trouvé au cours de ces trois dernières années un coin reculé du monde où les intérêts français et britanniques ne sont pas en conflit et où des relations franchement amicales avec mes collègues professionnels français ont été possibles.²¹

En outre, les documents disponibles sont très utiles pour procéder à une analyse critique de l'action de la France durant la rébellion touareg. Les archives françaises dépeignent le président malien comme un vassal de l'URSS durant le conflit et révèlent l'importance du soutien militaire soviétique. Ce soutien consistait à fournir 150 véhicules blindés BTR-152, 250 camions soviétiques et un petit nombre de chars T34-85²². Au contraire, les archives britanniques et belges questionnent l'image du président Keita construite par les Français ; elles soulèvent par ailleurs des questions délicates pour le gouvernement français, au moment où l'armée malienne saisit des armes françaises aux insurgés²³ et où les combattants touareg furent autorisés à se réfugier dans une base française à Tamanrasset en Algérie²⁴ ; Britanniques et Belges relaient dans le même temps les rumeurs sur l'implication de mercenaires français et d'anciens officiers coloniaux²⁵. Les documents belges indiquent que le soutien politique d'Alger était possiblement plus important que le soutien militaire de Moscou. Pour l'ambassadeur algérien « les Maliens savent que sans notre aide, le gouvernement de Modibo Keita aurait été renversé²⁶ ». Grâce à la combinaison de ces différents documents et perspectives, les chercheur·e·s peuvent acquérir une compréhension plus complète de ces événements historiques contestés.

²⁰ ADB, 14-569, Ambassadeur Walravens (Abidjan) au ministre des Affaires étrangères, Spaak (Bruxelles), 21 septembre 1964.

²¹ NAK, FO371-176970, Valedictory Despatch Mr Le Quesne (Bamako) to Mr R. A. Butler (FCO), 12 June 1964.

²² CADC, DAM339QONT-38, Ambassadeur Pierre Pelen (Bamako) au ministre des Affaires étrangères (Paris), document confidentiel, 17 mars 1965.

²³ ADB, 14-569, Rapport sur la rébellion touareg, 15 décembre 1964.

²⁴ NAK, FO371-155488, Ambassador Le Quesne (Bamako) CONFIDENTIAL to FCO, 28 August 1961.

²⁵ ADB, 14-569, Rapport sur la rébellion touareg, 15 décembre 1964 ; 14-569, article du *Monde* « Au Mali : des mercenaires français ont aidé les rebelles touaregs », 15 septembre 1965.

²⁶ ADB, 14-569, Ambassadeur Walravens (Abidjan) au ministre des Affaires étrangères, Spaak (Bruxelles), 21 septembre 1964.

L'ambassadeur britannique en poste à Bamako, Sir John Waterfield, fin 1964, estimait que le représentant de la France exploitait cyniquement leur relation amicale et personnelle pour isoler le Mali. Dans un contexte de Guerre froide, le Quai d'Orsay voyait le président malien comme une menace radicale et tentait de faire adhérer ses homologues britanniques à cette idée, comme le souligne R. Burges Watson (chargé d'affaires britannique) :

Comme l'Ambassadeur l'a dit dans sa dépêche, les informations que les Français nous donnent sont généralement données avec un objectif français bien défini à l'esprit - par exemple des informations qui, si nous les diffusons, augmenteront leur pression sur le Mali. Un exemple de ceci était la remarque de Pelen [ambassadeur de France au Mali] à moi que Modibo [Keita] avait encouragé Moktar [Ould Daddah] à rompre avec l'OCAM [Organisation commune africaine et malgache].²⁷

Se demander de qui provient l'information, pourquoi elle a été partagée, et si le diplomate en question l'a déjà analysée de manière critique ou l'a corroborée permet de relire certains événements ou faits. Dans ce cas, il semble d'ailleurs que l'ambassadeur Pelen ait apparemment utilisé d'autres ambassades comme outils de diffusion d'informations favorisant les intérêts français. Il a essayé de déstabiliser les relations entre le Mali et la Mauritanie, alors qu'ils tentaient de résoudre un différend frontalier²⁸, en vue d'isoler davantage le Mali de ses voisins et d'accroître la pression sur le régime de Keita. Naviguer dans les documents eux-mêmes nécessite de comprendre à la fois leur place dans l'histoire ainsi que le contexte social et culturel dans lequel ils ont été produits.

Le défi de repérer un point de vue malien dans la voix de l'ex-colonisateur

Outre l'opportunité de comparer les archives françaises avec celles d'autres pays, la triangulation des archives diplomatiques présente l'avantage certain, comme dans le cas de l'éclatement de la Fédération du Mali, de pouvoir repérer un point de vue malien, inscrit dans les archives européennes, encadré entre plusieurs voix. Initialement, l'État malien n'avait pas les ressources pour créer un système de politique étrangère aussi performant²⁹, mais il devait tisser des liens avec les bureaucraties diplomatiques européennes dans le cadre des relations internationales. Afin de communiquer avec leurs interlocuteurs, les dirigeants maliens produisirent une documentation écrite. De nombreux documents ne semblent pas avoir été destinés à la population nationale, mais ils étaient un moyen très important pour communiquer principalement avec les diplomates et pour essayer d'influencer l'opinion publique internationale.

²⁷ NAK, FO371-182071, R. Burges Watson (Bamako) to C. M. Le Quesne (FCO), 17 August 1965.

²⁸ La très longue frontière Mali-Mauritanie était un point de discorde durant les années 1960. Par exemple, en 1960, durant une dispute sur les impôts entre les deux pays, le Mali ferma la frontière au prétexte de prévenir banditisme et contrebande. Archives Nationales du Sénégal (ANS), Fond Fédération du Mali (FM), 0117, H. Bernard, Haut-Commissaire français en Mauritanie (St Louis), Rapport hebdomadaire secret au Général de Gaulle (Paris), 13 mars 1960 ; ADB, 14-569, E. Leemans (Dakar) au ministre des Affaires étrangères, Wigny (Bruxelles), 20 Janvier 1961.

²⁹ Cela nécessitait de l'équipement en télécommunications sécurisés et la capacité de faire circuler des documents rapidement et en toute sécurité à l'échelle mondiale, des moyens dont ne disposait pas l'État malien après 1960. Par exemple, à au moins une occasion, le gouvernement malien a envoyé des documents diplomatiques sensibles par courrier à la mauvaise adresse, voir : CAD, DAM339QONT-14, Directeur de cabinet, Demba Konate (Bamako) au secrétaire du Conseil d'État de la RDA (Bonn), 21 novembre 1960. Cette lettre a été accidentellement remise à la Mission de liaison militaire française ainsi qu'au commandant en chef soviétique à Potsdam et a bien sûr été copiée par les Français avant d'être envoyée à son destinataire.

Les autorités politiques maliennes ont fait preuve d'adaptabilité en choisissant un médium approprié selon le public : la radio pour les populations locales et voisines du Mali et l'écrit pour les diplomates européens. En 1968, après le coup d'État dirigé par le lieutenant Moussa Traoré, les relations franco-maliennes s'améliorèrent. Cette normalisation montre comment les dirigeants maliens s'engagèrent dans la diplomatie lorsqu'ils n'étaient pas engagés dans un conflit idéologique féroce. Pour communiquer avec sa population et ses voisins, le nouveau président Traoré utilisa la radio. Ainsi, elle fut le principal moyen de communication avec les sociétés locales durant la compétition propagandiste entre Moussa Traoré et Sangoulé Lamizana lors de la première guerre frontalière entre le Mali et la Haute-Volta de 1974-1975³⁰. Une longue déclaration écrite était en effet coûteuse à produire et à diffuser, avec une réception limitée en raison du niveau élevé d'analphabétisme³¹, d'où le choix de longues heures d'allocution à la radio (jusqu'à quatre heures) pouvant captiver un large auditoire.

Tant Modibo Keita que Moussa Traoré firent diffuser de longs communiqués et des dénonciations écrites, afin de contester sur la scène internationale les gouvernements européens perçus comme intransigeants sur certaines affaires intérieures ou internationales³². En 1975, au plus fort de la guerre des ondes avec son homologue voltaïque, Lamizana, le président Traoré répondit par écrit à une crise diplomatique avec la Belgique. Le gouvernement belge avait fait l'objet d'une dénonciation dans le contexte de l'affaire Sissoko - assassinat de l'ambassadeur du Mali en poste en Belgique par son chauffeur en raison d'un conflit de salaire. Le gouvernement malien diffusa alors un rapport très détaillé et incendiaire sur la mauvaise gestion de cette affaire par la Belgique, rapport envoyé à dessein aux États-Unis et aux autres alliés européens³³. Dans ce dossier, les informations provenant des archives belges, britanniques et françaises indiquent que le gouvernement belge ne céda pas à la pression malienne et n'extrada pas le chauffeur, en raison de la peine de mort qui lui aurait été appliquée ou d'une fin certaine dans les mines de sel de Taoudeni.

Cependant, les Belges étaient suffisamment désarçonnés par la pression malienne pour prendre des mesures afin d'améliorer leurs relations avec ce partenaire commercial auquel ils fournissaient déjà des armes³⁴. L'affaire Sissoko contribua à une amélioration spectaculaire et durable des relations entre les deux pays : l'assistance humanitaire belge au Mali augmenta, une visite du Roi de Belgique eut lieu en 1977, et la Grand-Croix de l'Ordre du Mérite Diplomatique fut même décernée à Moussa Traoré en 1985. Ce dernier a ainsi maintenu des relations privilégiées avec la Belgique jusqu'à sa destitution lors du coup d'État de 1991³⁵. Le recours à l'écrit dans une campagne diplomatique comme arme de politique étrangère ou comme levier a été efficace du point de vue malien, compte tenu du respect attendu de l'écrit

³⁰ CADAC, DAM339QONT-61, Note : politique étrangère du Mali, 20 janvier 1977 ; NAK, FCO65-1610, Background Note Mali-Upper Volta Border Dispute, 4 April 1975.

³¹ Patrick van Rockhegen, « Le président Traoré dans un entretien exclusif avec l'AFP », *AFP*, 15 avril 1975.

³² Une exception notable étant la dénonciation écrite précoce de Léopold Sédar Senghor, de Mamadou Dia et du gouvernement sénégalais à propos de la fin de la Fédération du Mali qui fut diffusée par l'administration Keita en 1960, bien que le public cible pour cela fût le secrétaire général de l'ONU et les membres du Conseil de sécurité.

³³ ADB, 16-636, Note relative à l'assassinat de S. E. Feu Alioune Sissoko ambassadeur du Mali à Bruxelles, 19 décembre 1977.

³⁴ ADB, 16-636, A. Raes (Sûreté de l'État) au ministre des Affaires étrangères, 20 août 1974.

³⁵ ADB, 18-920/95, Biographie de Son Excellence Le Général d'Armée Moussa Traoré Secrétaire Général de l'Union Démocratique du Peuple Malien Président de la République du Mali, 23 mars 1989.

par les Européens et des réactions que le dévoilement de l'affaire Sissoko pouvait produire. On peut supposer qu'une allocution radio du président Traoré sur ce même dossier n'aurait pas produit le même effet sur les Belges. Les documents relatifs à l'affaire Sissoko, y compris la réponse malienne, sont conservés à Bruxelles et dans les archives diplomatiques à Paris.

Il existe d'autres exemples de recours à l'écrit comme un outil de la diplomatie du Mali pour exercer une influence auprès des États européens : les acteurs maliens ont laissé une empreinte documentaire visible, une voix, un point de vue dans les archives diplomatiques de ces États. Afin de rendre visibles les interactions avec les acteurs extérieurs face à la bureaucratie centrale du pays, les diplomates européens, de leur côté, se sont investis dans la production constante de documentation qui comportait des éléments d'ordre politique ou personnel en lien avec les enjeux du moment. En triangulant cette « empreinte », il est donc possible de dresser un tableau de l'évolution des relations du Mali avec la France qui ne se réduit pas qu'à la perception de cette dernière. Ces dossiers représentent les meilleures données disponibles sur la relation franco-malienne dans le domaine de la politique étrangère, et c'est, à ma connaissance, la première fois que ces dossiers ont été rassemblés et analysés pour l'appréhender de cette façon. En triangulant les informations de différents fonds d'archives nationaux et diplomatiques, j'ai tenté de brosser un portrait fidèle de la relation France-Mali, dynamique et mutuellement construite depuis 1960³⁶.

Enfin, si de nombreuses voix masculines, européennes et africaines, émergent de ces archives, il y a une absence quasi totale de voix féminines. Les contre-exemples sont si rares qu'on peut les énumérer : au milieu des années 1960, une journaliste britannique de la BBC, M. Gibbs, a fait l'objet de nombreuses discussions en tant que consultante potentielle pour le nouveau service de Radio Mali³⁷ ; au milieu des années 1970, M. R. McIntosh travaillait au *Foreign and Commonwealth Office* (FCO)³⁸ et rédigeait des messages sur de potentielles ventes d'armes au Mali ; Mariam Traoré, première dame du Mali, a fait l'objet de plusieurs dossiers dans les archives françaises et belges. Les femmes, dont nous gardons des traces dans les archives, ont dû être exceptionnelles pour se frayer un chemin dans le monde de la diplomatie internationale fortement dominé par les hommes.

La triangulation des archives européennes offre la possibilité de construire de nouveaux récits historiques plus contextualisés et nuancés sur les relations diplomatiques entre pays européens et africains. Elle permet en outre de mettre en lumière des récits ignorés ou oubliés, comme celui du président Keita sur les événements ayant abouti à l'éclatement de la Fédération du Mali, encore largement dominé par les perspectives des diplomates et la voix officielle française. Grâce à la bureaucratie de la politique étrangère et aux nombreux documents qu'elle a produits, on peut contribuer à réévaluer notre compréhension des événements passés, connus ou non.

³⁶ Gazeley Joe (2020), *"They have many chains to bind us": state formation, foreign policy and the colonial pact in Mali, c.1958-2020*, Thèse de doctorat en Histoire, Université d'Edimbourg.

³⁷ NAK, FO1110-1408, H. M. Carless (FCO) SECRET to Ambassador Le Quesne (Bamako), 21 April 1961.

³⁸ NAK, FCO65-1714, Miss M. R. McIntosh (Defence Department FCO) to O. Ogun Esq (MOD), 24 January 1975.

Utiliser ces documents m'a ainsi permis de faire face à la difficulté d'accès au terrain. Plus largement, les chercheur-e-s basés en Europe ne sont pas seuls à être restreints dans leur travail dans de nombreuses zones à l'international. Il apparaît essentiel de démocratiser l'accès aux données des archives européennes en contournant les barrières érigées par les États qui limitent le partage des sources. Un modèle possible pour faciliter cette réforme est celui de la bibliothèque nationale de France ou, moins complexe, de la bibliothèque en ligne FOIA des États-Unis qui met à disposition des chercheur-e-s un système en ligne pour télécharger des versions digitalisées des documents³⁹. S'il est trop difficile ou coûteux de créer un système totalement nouveau, il serait possible pour les centres d'archives de changer leurs politiques d'accès afin d'encourager le partage de données, y compris des chercheur-e-s vers ces centres. Si un système de libre échange des données provenant des archives peut être organisé, cela représente une chance, pour la discipline, de sortir plus forte de la crise sanitaire.

Joe Gazeley

Institute of Historical Research, Université de Londres (Royaume-Uni)

Bibliographie

ALLAIN Jean-Claude, GUILLEN Pierre, SOUTOU Georges-Henri, THEIS Laurent, VAÏSSE Maurice (dir.) (2007), *Histoire de la diplomatie française : Tome 2, De 1815 à nos jours*, Paris, Librairie Académique Perrin.

ANDERSSON Ruben et WEIGAND Florian (2015), « Intervention at Risk: The Vicious Cycle of Distance and Danger in Mali and Afghanistan », *Journal of Intervention and Statebuilding*, 9(4), pp. 519-541.

AUTESERRER Séverine (2014), *Peaceland: Conflict Resolution and the Everyday Politics of International Intervention*, Cambridge, Cambridge University Press.

COOPER Frederick (2014), *Citizenship between Empire and Nation: Remaking France and French Africa, 1945-1960*, Princeton and London, Princeton University Press.

DOVER Paul Marcus (2007), « Deciphering the Diplomatic Archives of Fifteenth-Century Italy », *Archival Science*, 7(4), pp. 297-316.

FOLTZ William J. (1965), *From French West Africa to the Mali Federation, 1st edition*, New Haven and London, Yale University Press.

MANN Gregory (2014), *From Empires to Ngos in the West African Sahel: The Road to Nongovernmentality*, New York, Cambridge University Press.

MARZO Pietro et GOMEZ-PEREZ Muriel (2020), « Faire du terrain au Moyen-Orient et en Afrique : stratégies d'approche et défis de positionnement du chercheur », *Recherches qualitatives*, 39(1), pp. 1-20.

NGO MAYACK Josiane (2020), « La chercheuse à l'épreuve de l'assimilation à son objet d'étude : pratiques d'enquête sur la pilule contraceptive d'urgence au Cameroun », *Recherches qualitatives*, 39(1), pp. 84-106.

SCHACTER-MORGENTHAU Ruth (1964), *Political Parties in French Speaking West Africa*, Oxford, Oxford University Press.

³⁹ En ligne. URL : <https://foia.state.gov/Search/Search.aspx> et <https://www.cia.gov/readingroom/> (consulté le 2 juin 2021).

STOLER Ann Laura (2010), *Along the Archival Grain: Epistemic Anxieties and Colonial Common Sense*, Princeton, Princeton University Press.

THIAM Doudou (1965), *The Foreign Policy of African States*, London, Phoenix House Publications.

THOMAS Daniel H. et CASE Lynn M. (1959), *The New Guide to the Diplomatic Archives of Western Europe*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.

YACOB-HALISO Olajumoke (2019), « Intersectionalities and Access in Fieldwork in Postconflict Liberia: Motherland, Motherhood, and Minefields », *African Affairs*, 470, pp. 168-181.